COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

Le Président, à

Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Archamps, le 24 novembre 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil communautaire qui se réunira le

LUNDI 30 NOVEMBRE 2026 à 20h00

au siège de la Communauté de Communes
Salle Orjobet - rez-de-chaussée du bâtiment Athéna 2 - 38 rue Georges de Mestral - Archamps

Informations / débats préalables

1. Intervention de Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
2. Actualités de la Communauté de Communes du Genevois

Ordre du jour de la séance

I. Constatation du quorum
II. Désignation d'un secrétaire de séance
III. Arrêt des procès-verbaux du Conseil communautaire des 28 septembre et 12 octobre 2026
IV. Rapport d'activité 2025 du Syndicat Intercommunal de Valorisation (SIVALOR)
V. Délibérations
1. Finances
1.1. Budget principal et budgets annexes 2027 - Débat et rapport d'orientation budgétaire
1.2. Subvention d'équilibre du budget principal de la Communauté de Communes du Genevois au budget annexe AOM du Pôle métropolitain du Genevois français, au titre de l'année 2026
2. Administration
2.1. Révision des statuts de la Communauté de Communes du Genevois
2.2. Délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Président et au Bureau communautaire
2.3. Election du représentant de la Communauté de Communes du Genevois à l'Assemblée générale du Réseau Compost Citoyen (RCC)
2.4. Composition des commissions thématiques de la Communauté de Communes du Genevois
3. Mobilité
3.1. Rapport de gestion / gouvernance 2025 de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025

4. Transition écologique

4.1. Notification du rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) « Prévention, Gestion des inondations et des épisodes de sécheresse hydrologique dans le bassin Genevois »

4.2. Dissolution anticipée et liquidation à l'amiable de la Société Publique des Energies du Genevois Français (SPEGF)

4.3. Règlement d'attribution d'une aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie au profit des habitants de la Communauté de Communes du Genevois

VI. Compte-rendu des représentations dans les organismes extérieurs

VII. Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire et des décisions du Président

VIII. Questions orales

Le Président,
Florent BENOIT

38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole - bât. Athéna 2 - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex - tél. : +33 (0)4 50 95 92 60 | email : info@cc-genevois.fr